

Diplôme d'Université

Médiation et Règlement des conflits



OBJECTIF

Renforcer ses connaissances et ses compétences dans la pratique de toutes les formes de médiations conventionnelles et judiciaires ainsi que sa capacité à gérer les conflits à l'amiable.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Maîtriser les mécanismes de la communication personnelle et l'impact de sa communication sur les relations humaines,
- Situer la place et le rôle de la médiation par rapport aux autres modes de règlement de conflits,
- S'approprier la conduite du processus de médiation et faire siens les outils de communication du médiateur,
- Intégrer la spécificité de la posture du tiers en médiation,
- Administrer une médiation judiciaire et une médiation conventionnelle,
- Connaître l'éthique et la déontologie du médiateur,
- Maîtriser le cadre juridique de la médiation,
- Développer la médiation dans son environnement personnel et professionnel.



Formation en partenariat avec
la **MAISON DE LA COMMUNICATION**
(La Rochelle)



CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 - [Dépôt des candidatures sur la plateforme en ligne « e-candidat »](#)
- 2 - Examen et sélection des dossiers en commission pédagogique

INFOS



PUBLICS

Avocats, magistrats, notaires, experts-comptables, géomètres-experts, huissiers de justice, experts judiciaires, chefs d'entreprise et managers, professionnels du monde de la santé et des secteurs médico-sociaux et éducatifs.

Ce DU permet aux avocats de bénéficier d'une procédure simplifiée pour être référencé comme avocat médiateur par le CNMA.

CENTRE NATIONAL
DE MÉDIATION DES AVOCATS



PRÉ REQUIS

- Diplômés BAC+3 disposant d'une expérience professionnelle de 5 années dans la gestion des conflits, le management d'équipe ou la négociation, *ou bien*
 - 10 années d'expérience professionnelle dans les mêmes domaines, sans condition de diplôme.
- Chaque candidat doit pouvoir justifier d'un projet personnel ou professionnel en lien avec la médiation et le règlement amiable des conflits.



DURÉE

- 154 heures réparties sur 2 jours par mois en moyenne ainsi que 60 heures estimées dans le cadre de la rédaction du mémoire, soit un total de 214 heures.



DATES

- Du 3 février au 18 novembre 2022



TARIFS

- Tarif : 4 100 € net de taxes

EFFECTIF

Groupe de 15 participants maximum



LIEU DE FORMATION

- Faculté de Droit, Science Politique et Management de La Rochelle Université.
- Maison de la Communication - La Rochelle
- Direction de la Formation Continue de La Rochelle Université (Maison de la Réussite)

ORGANISATION : Les enseignements sont répartis sur 2 jours par mois en moyenne (vendredi et samedi) pour permettre aux participants de mener conjointement activité professionnelle et formation.

CONTENU

Journée introductive : Présentation de la formation et témoignages de professionnels et de praticiens de la médiation (3 h) 3 février 2022

Module 1 : APPRENDRE À MIEUX COMMUNIQUER ET À ANALYSER LE CONFLIT (49 h)

1 - Les fondamentaux de la communication (28 h)

- Les canaux de la communication : émetteurs-récepteurs ; les filtres ; les perceptions ; les notions de distorsion de la communication
- Les critères de réussite de la communication grâce à l'écoute centrée sur la personne de Carl ROGERS : reformulation, questionnement, écoute active, écoute passive
- Les apports des écoles de Palo Alto, Gordon et Rogers

4 et 5 février - 11 et 12 mars 2022

2 - La dynamique du conflit (14 h)

- Définition du conflit
- Les attitudes et émotions dans le conflit
- Le danger des jeux psychologiques
- Le Triangle de Karpman

25 et 26 mars 2022

3 - Phénoménologie de la médiation (7 h)

- Phénoménologie de la médiation
- Introduction au processus de médiation

1er avril 2022

Module 2 : APPRENDRE LE PROCESSUS DE MÉDIATION ET LE PRATIQUER (53 h)

1 - Le processus pratique de la médiation (38,30 h)

- Pratiquer les 5 étapes de la médiation dans leur unicité, leur contenu et leur déroulement
- Comprendre l'importance de la maîtrise du passage de l'une à l'autre des étapes
- Savoir utiliser les apartés ou caucus à bon escient
- Travailler la reconnaissance réciproque
- Imaginer les situations de blocage pour réussir à les dépasser

20 et 21 mai - 10, 24 et 25 juin - 2 juillet 2022

2 - Éthique, équité et déontologie en médiation (7 h)

- S'approprier la posture de tiers
- Adopter une éthique de médiateur et percevoir les attitudes «morales» du médiateur
- Connaître les principaux Codes de déontologie des médiateurs.

- Accompagner et optimiser la négociation entre les parties : la phase délicate de l'accord en médiation
- Savoir organiser la stratégie d'une médiation
- Apprendre à terminer une médiation
- Connaître le rôle et la place des avocats et des magistrats en médiation
- Savoir reconnaître la place du droit dans la médiation
- Gérer la dimension administrative d'une médiation conventionnelle et d'une médiation judiciaire

11 juin 2022

3 - Droit de la médiation (7 h30)

- Situer la médiation par rapport aux autres modes de règlement des conflits
- Connaître le cadre juridique de la médiation

1er juillet 2022

7, 8 et 9 juillet 2022

Option facultative : 1h30 d'entraînement pratique à la médiation en visioconférence en tant que médiateur
+ 2 fois 1h30 en tant que « médié », soit 4h30 par apprenant.

Module 3 : SE PERFECTIONNER DANS SA POSTURE DE MÉDIATEUR ET DANS LA MAÎTRISE DU PROCESSUS DE MÉDIATION GRÂCE À L'APPORT DE COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES (49 h)

1 - La gestion du stress du médiateur en situation de conflit (14 h)

- S'initier à la pratique de la « MINDFULNESS » afin d'améliorer la qualité de la présence et de l'écoute du médiateur

16 et 17 septembre 2022

2 - Initiation à la Communication Non Violente (14 h)

3 - Pratique intensive de la médiation et évaluation (21 h)

- Pratiquer la médiation de l'avant-médiation à l'étape 1 à 5.
- Être observé et évalué par des médiateurs professionnels pour déterminer les points forts, les points de vigilance et les éventuelles lacunes à combler grâce à une évaluation individuelle, en situation de conflit, par des formateurs et médiateurs partenaires de la MAISON DE LA COMMUNICATION.

30 septembre - 1er octobre 2022

7, 8 et 15 octobre 2022

Module 4 : MÉMOIRE ET SOUTENANCE : 60 HEURES D'AUTO-FORMATION ET DE RÉDACTION DE MÉMOIRE 18 novembre 2022 (soutenance)



INTERVENANT·E·S

Universitaires :

- Caroline ASFAR-CAZENAVE, Maître de conférences de droit privé à La Rochelle Université, Directrice du DU Médiation et règlement des conflits
- Jacques FAGET, Chercheur au CNRS, Enseignant à l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux et à l'Université de Bordeaux IV
- Julien VIAU, Maître de conférences en sciences de gestion à La Rochelle Université.

Professionnels de la médiation :

- Myriam BACQUÉ, Médiatrice, formatrice en médiation, Consultante auprès des Nations Unies, Associée de la Maison de la Communication, Co-directrice du DU
- Catherine EMMANUEL, Médiatrice diplômée d'Etat certifiée CNV, Formatrice certifiée au Triangle de Karpman, Maître Praticien en PNL

- Cédric GARRIGUES, Principal-Clerc, collaborateur d'une étude de mandataires judiciaires, chargé de cours à la Faculté de Droit de Science politique et de Gestion de La Rochelle, médiateur, partenaire de la Maison de la Communication
- Nathalie GARRIGUES, Médiatrice et Associée de la Maison de la Communication
- Sophie LIBAUD, Médiatrice, formatrice, partenaire de la Maison de la Communication
- Nathalie PIGNON, Magistrate, Présidente de chambre à la Cour d'appel de Bordeaux
- Magalie ROUGIER, Avocate au Barreau de Saintes, Médiatrice, Partenaire de la Maison de la Communication
- Marc SINGER, Coach et formateur certifié en Mindfulness de l'Université du Massachusetts, Partenaire de la Maison de la Communication



CONTACTS

INGÉNIERIE - ADMINISTRATIF - FINANCIER

La Rochelle Université - Direction de la Formation continue

05 46 45 72 79 formationcontinue@univ-lr.fr

Nous rencontrer : 2, Passage Jacqueline de Romilly
17000 La Rochelle (Face à la Maison de l'Étudiant - Parvis de la BU)

Nous écrire : La Rochelle Université - Direction de la Formation continue
23, Avenue Albert Einstein - BP 33060 - 17031 LA ROCHELLE

N° Siret : 19170032700189 - Code APE : 8412Z - N° de déclaration d'activité : 5417P001817

PÉDAGOGIQUE

Faculté de Droit

45 rue Vaux de Foletier - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 45 85 28

du_mediation@univ-lr.fr



MAJ 07/09/2021

univ-larochelle.fr/formation/formation-continue/

Médiation et Règlement des conflits



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne enseignements théoriques et mise en pratique afin de préparer au mieux les stagiaires à la médiation et au rôle de médiateur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont organisées dans des salles adaptées à la formation continue et jouissant du matériel et de l'espace adéquat pour favoriser les conditions d'apprentissage.

Le campus de La Rochelle Université est intégré dans la ville elle-même permettant ainsi une proximité avec toutes commodités. Le lieu de formation est facilement accessible que ce soit en transport en commun ou en transport individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le contrôle de connaissances se déroule selon trois modalités différentes :

- Le contrôle continu,
- La rédaction et la soutenance d'un mémoire,
- Une évaluation pratique de conduite d'un processus de médiation.



MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

L'obtention du diplôme nécessite une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Les notes obtenues aux modules et celle obtenue au mémoire se compensent entre elles, sauf pour l'évaluation pratique des capacités de médiateur, épreuve pour laquelle le stagiaire doit obtenir une note au moins égale à 10/20.

Une session de rattrapage est organisée pour les stagiaires ayant échoué à l'épreuve d'évaluation pratique.

L'obtention du diplôme nécessite d'avoir suivi la formation avec assiduité.



INGÉNIERIE DE FORMATION CONTINUE

Les conseiller·es du service formation continue de La Rochelle Université sont à votre disposition pour tous conseils sur les dispositifs de formation et de financement.

- Dans le cas d'une prise en charge personnelle, un contrat de formation professionnelle vous est envoyé. Celui-ci est à retourner signé, accompagné du règlement selon les dispositions financières prévues au contrat et du dossier d'inscription à l'université de La Rochelle.
- Dans les autres cas, une convention de formation est établie avec l'entreprise ou l'organisme financeur.

Dans les deux cas, le candidat se mettra en contact, en amont de la formation, avec le service de formation continue pour la constitution du dossier.

La présence en formation est attestée par la signature des feuilles d'émargement par demi-journée.



EFFECTIF

Groupe de 15 participants maximum

CODE CARIF OREF

54S1400334

La Rochelle Université
Pôle Formation Continue

formationcontinue@univ-lr.fr

05 16 49 65 18

N° Siret : 19170032700189

Code APE : 8412Z

N° de déclaration d'activité : 5417P001817